

SERVICE EDUCATION
JLS/MJH

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 MAI 2009

DELIBERATION

OBJET : Crédits scolaires 2009

Rapporteur : Danielle BIGOIN

Il est proposé de fixer les crédits scolaires de l'année 2009, pour l'ensemble des établissements publics de la commune, de la manière suivante :

Crédits	Taux 2008	Proposition 2009
Crédit chef d'établissement	484,77 €	489,62 €
Crédit par classe	111,70 €	112,82 €
Crédit ouverture de classe	93,02 €	93,95 €
Crédit par élève (maternelle ou primaire) allocation de base pour frais scolaires	34,67 €	35,02 €
Crédit arbre de Noël	2,81 €	2,84 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

➤ APPROUVE les crédits scolaires proposés pour l'année 2009.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'adjointe déléguée à l'éducation

Danielle BIGOIN